Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213503337-20260831-DCM_58_2026-DE

COMMUNE de LE THEIL DE BRETAGNE Département : Ille et Vilaine Arrondissement : Fougères - Vitré Canton : La Guerche de Bretagne	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2026**
Date de convocation : Le 25 août 2026. Date de d'affichage : Le 26 août 2026.	L'an deux mille vingt-six, le trente-et-un août, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune du Theil de Bretagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (à la Mairie, salle du Conseil Municipal) sous la présidence de Madame Graziella VALLÉE, Maire.
Nombre de conseillers En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 18	Présents : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Yoann CADO, Pascaline MARION, Marc SORIN, Catherine LEFEVRE, Éric PELTIER, Annie JAN, Vivian REQUET, Alain RUSSEIL Laurence POINSIGNON, Emilie LOUVEL, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Christian ROCHETTE, Gwenaëlle GAUCHET, Antoine DESILLES. Excusés : Éric GENDREAU Absents : Fabien HOUGET Les conseillers excusés avaient délégué leur mandat : Éric GENDREAU à Gwenaëlle GAUCHET. Pascaline MARION a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.
Délibération N° 58/2026	

OBJET : Modification des membres au sein des commissions municipales.

La Maire expose : suite à la démission d'un conseiller municipal et à l'installation d'un nouveau conseiller, il convient de procéder à la modification des commissions municipales mises en place, et rappelle que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.
La maire est la présidente de droit de toutes les commissions.
S'agissant des désignations auxquelles le conseil municipal doit procéder, l'article L2121-21 du CGCT dispose que « Le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».
Vu la délibération n°28 du 13 avril 2026 portant création des commissions municipales et désignation des membres,
Décision : Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, à l'unanimité :
- **choisit** de désigner les membres des commissions municipales par vote à main levée.
- après appel à candidatures, et dans le strict respect de la proportionnelle, **désigne**, au sein des commissions suivantes :

Commission VOIRIE, RESEAUX, MOBILITÉS, ESPACE RURAL : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Éric PELTIER, Annie JAN, Vivian REQUET, Fabien HOUGET, Mathieu AIRAULT, Christian ROCHETTE, Antoine DESILLES.

Commission FINANCES : Graziella VALLÉE, Yoann CADO, Catherine LEFEVRE, Annie JAN, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Gwenaëlle GAUCHET.

.../...

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213503337-20260831-DCM_58_2026-DE

Commission VIE ASSOCIATIVE, VIE CULTURELLE ET SPORTIVE : Graziella VALLÉE, Annie JAN, Alain RUSSEIL, Laurence POINSIGNON, Emilie LOUVEL, Romane VAILLANT, Éric GENDREAU, Gwenaëlle GAUCHET.

Commission URBANISME, TRANSITION ENERGETIQUE : Graziella VALLÉE, Yoann CADO, Christophe LECOMTE, Marc SORIN, Catherine LEFEVRE, Alain RUSSEIL, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Éric GENDREAU, Christian ROCHETTE.

Commission BATIMENTS COMMUNAUX : Graziella VALLÉE, Marc SORIN, Éric PELTIER, Vivian REQUET, Fabien HOUGET, Christian ROCHETTE, Antoine DESILLES.

Il est précisé que la commission « Vie scolaire » reste identique.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,
Graziella VALLÉE

MAIRIE DE LE THEIL-DE-BRETAGNE * 35240 *

Le Secrétaire de séance,
Pascaline MARION